

# Atomicien de propulsion navale

RNCP4691 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 346r, 227p                 |
| Code(s) ROME            | H2701, I1102               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 09/12/2017                 |

## Certificateur(s)

**Ministère de la défense - Ecole des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA)**

[http://www.defense.gouv.fr/marine/votre\\_espace/formation\\_et\\_carriere/ecoles/ecoles\\_de\\_specialistes/ecole\\_des\\_applications\\_militaires\\_de\\_l\\_energie\\_atomique/eamea](http://www.defense.gouv.fr/marine/votre_espace/formation_et_carriere/ecoles/ecoles_de_specialistes/ecole_des_applications_militaires_de_l_energie_atomique/eamea)

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Occupant des fonctions d'expert spécialisé en énergie nucléaire, l'atomicien de propulsion navale a pour mission principale d'assurer la distribution d'énergie au sein de l'unité d'emploi. Cette énergie peut être distribuée :

- sous forme mécanique à destination de la propulsion ;
- sous forme électrique afin d'alimenter tous les appareils et systèmes nécessaires aux différentes installations (réfrigération ; usines de création et de purification d'air respirable, d'eau potable ; climatisation des baies électroniques et des systèmes informatiques ; éclairage) qui concourent à la réalisation des objectifs opérationnels des unités d'emploi/du navire.

L'atomicien de propulsion navale développe à ce titre des compétences particulières pour travailler dans un environnement sensible et conduire, dans le respect des règles de sécurité, une chaufferie nucléaire (qui produit cette énergie mécanique et/ou électrique). Il participe à la mise en œuvre de la chaufferie, surveille le fonctionnement du réacteur de jour comme de nuit et mène également les opérations de maintenance dans les compartiments réacteur et machines.

L'atomicien de propulsion navale est responsable des installations mécaniques et électriques qui lui sont allouées, de leur mise en œuvre et de leur maintenance en appliquant et faisant respecter les règles de sûreté inhérentes à une installation nucléaire. En outre, il planifie les travaux nécessaires et encadre les personnels chargés de les réaliser.

Contraintes particulières : espace confiné, contraintes thermiques chaudes et humides, exposition au bruit et aux rayonnements ionisants, rythme de travail soutenu. Les périodes en mer s'étendent sur plusieurs mois. Horaires décalés ; interventions en semaine comme les week-ends ou en soirée.

Confrontation régulière à des situations d'urgence et des imprévus.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Maintenir la fourniture d'énergies produites par une chaufferie nucléaire embarquée ;
- Participer à la mise en œuvre de systèmes auxiliaires de production et de transformation d'énergies ;
- Procéder aux actions de sauvegarde nécessaires à la mise à l'état sûr d'une chaufferie nucléaire embarquée ;
- Maintenir dans le domaine de fonctionnement les paramètres de la chaufferie en situation d'arrêt ;
- Garantir la sécurité de la zone nucléaire ;
- Effectuer les opérations de maintenance en environnement nucléaire.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein de la Marine nationale, les atomiciens sont employés :

- à bord des navires.
- dans les services à terre, l'école de formation nucléaire, les écoles de pré-embarquement, les services logistiques de la Marine.

Dans le secteur civil, leur expertise est principalement recherchée par des organismes de prévention ou les grandes entreprises dans les secteurs de l'électricité, de l'aéronautique et aéronautique spatiale, de la sûreté nucléaire. (DCNS, EDF, CEA, AREVA)

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur de chantier sécurité de plateformes propulsion. Responsable de sécurité des plateformes spatiales. Ingénieur sûreté nucléaire. Ingénieur (études, maintenance) dans les domaines électrique, froid, mécanique.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

1. Catégorisation du personnel exposé aux rayonnements ionisants :
  - Arrêté interministériel du 28 août 1991, inséré au BOEM 627\*, approuvant les termes des recommandations faites aux médecins du travail assurant la surveillance médicale des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants ;
  - Décret n°2003-296 du 31 mars 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants ;
  - Instruction n°33679/DEF/CAB/C/1/A du 19 octobre 1988, modifiée, relative aux dispositions communes en matière de protection radiologique des personnels du ministère de la défense.Cette catégorisation n'est pas délivrée avec la certification.
2. Aptitude médicale à la navigation sous-marine : pour le personnel volontaire pour embarquement sur sous-marin.
  - Instruction n° 600/DEF/DCSSA/AST/AME du 10 avril 2007 relative à l'aptitude médicale à la navigation sous-marine.Cette aptitude n'est pas délivrée avec la certification.
3. L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur) est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 643 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée)<br>E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée)<br>E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)<br>H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)<br>H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 20 476                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 43 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 8 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

## Familles professionnelles (FAP)

E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie  
E5X70 — Techniciens des industries de process  
E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process  
G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle  
H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production  
H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président :

- commandant de l'EAMEA ou son délégataire.

Membres :

- 3 représentants de l'employeur
- 2 représentants des concepteurs
- 7 représentants du collège « formateur »

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Président :

- commandant de l'EAMEA ou son délégataire.

Membres :

- 4 membres du collège formateur
- 2 membres du collège professionnel

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/12/2017

---

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP3090

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP31024

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4691/>